

SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE POUR LES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE MÉDICALE

Assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité professionnelle vous protège contre toute responsabilité ou allégation de responsabilité liée à des blessures ou des dommages résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant des activités professionnelles que vous exercez à titre de technologue en radiation médicale, ou si une plainte est déposée contre vous auprès de l'organisme de réglementation de la profession assurée que vous exercez. L'assurance responsabilité professionnelle vous protège en faisant en sorte que votre défense juridique soit coordonnée et payée si une réclamation est faite contre vous. Elle couvre également les dépenses liées à des dommages ou à l'indemnisation d'un patient.

Détails de la couverture de l'assurance responsabilité professionnelle :

Limite de responsabilité	5 000 000 \$ par réclamation / agrégé
Frais juridiques règlementaires	75 000 \$ par réclamation / 125 000 \$ agrégé
Remboursement des frais de défense pénale	125 000 \$
Fonds de thérapie contre les abus sexuels	25 000 \$
Perte de revenus	Jusqu'à 750 \$ par jour
Diffamation et calomnie	50 000 \$ par réclamation / 100 000 \$ agrégé
Territoire de couverture	Monde entier
Compétence	Canada
Période de déclaration prolongée	10 ans inclus

Définitions de la couverture de la responsabilité professionnelle :

Frais juridiques règlementaires

Couvre les frais juridiques liés à la nécessité de répondre à une plainte ou de comparaître à une audience disciplinaire auprès d'une organisation ou d'un organisme de réglementation provincial. En cas de plainte ou d'enquête, les membres bénéficient d'une représentation juridique et d'une défense de qualité supérieure.

Remboursement des frais de défense pénale

Les membres assurés seront remboursés pour les frais de défense liés à des poursuites pénales relatives à leurs services professionnels si les poursuites ont lieu au Canada et que le membre est déclaré « non coupable » de l'accusation criminelle.

Fonds de thérapie contre les abus sexuels

Toutes les options comprennent un financement maximal de 25 000 \$ pour la réadaptation et la thérapie d'une personne qui, en tant que patiente ou patient, a subi des abus dans le contexte de la pratique d'un membre assuré.

Perte de revenus

Si vous êtes appelé à comparaître à un procès, à une audience préliminaire ou à un appel pour aider à la défense de votre réclamation, ce qui vous oblige à vous absenter du travail, vous pourriez être remboursé pour votre perte de revenus jusqu'à concurrence de 750 \$ par jour.

Période de déclaration prolongée

La police vous couvre automatiquement sans frais supplémentaires pendant une période maximale de 10 ans lorsque vous êtes en congé prolongé, en congé de maternité/parental, à la retraite ou que vous avez cessé d'exercer. Veuillez noter que vous devez renouveler votre assurance et avoir souscrit une police qui soit toujours en vigueur avant de recommencer à pratiquer.

Comment signaler une réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez-vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées.

Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- a déclaration de sinistre, la déclaration, la requête, la lettre de plainte ou toute autre procédure judiciaire, s'il y a lieu
- Autres documents pertinents

Pour signaler une réclamation, veuillez communiquer avec Crawford & Company (Crawford) en composant le 1-877-805-9168 ou en écrivant à BMSclaims@crawco.ca.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez vous adresser à l'ACTRM pour souscrire une assurance responsabilité professionnelle individuelle. Pour toute autre couverture, veuillez contacter BMS.

Association canadienne des technologues en radiation médicale

1-800-463-9729

info@camrt.ca

BMS Canada Servies de Risques Ltée (BMS)

1-855-318-6558

camrt.insurance@bmsgroup.com

www.camrt.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

bms.

SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE POUR LES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE MÉDICALE

Produits et services d'assurance supplémentaires :



Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous ou votre entreprise pourriez avoir causés à une autre personne en raison de vos opérations et/ou de vos locaux. Par exemple, un patient pourrait glisser sur un sol mouillé et se blesser.



Assurance responsabilité professionnelle des entreprises

En cas de réclamation, le professionnel traitant et l'entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. Cette assurance protège l'entreprise et ses actifs dans de telles circonstances.



Le contenu, la criminalité et les pertes d'exploitation

Le contenu couvre les éléments habituels d'un bureau, y compris les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout équipement, stock et améliorations dont vous êtes responsable. **La garantie contre la criminalité** protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au bureau ou à la clinique. **L'assurance des pertes d'exploitation** couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).



Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Les membres ont la possibilité de souscrire une couverture pour la cybersécurité et la responsabilité civile en matière de protection de la vie privée afin de mieux gérer le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de renseignements personnels identifiables de patients, d'employés et d'autres personnes, et d'atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.



Cyberprotection des personnes et des familles

Cette police est conçue pour répondre aux besoins du mode de vie numérique moderne et couvre un large éventail de coûts liés au vol d'identité, à la cyberextorsion, à la cyberintimidation et à bien d'autres choses encore. Les professionnels de la cybersécurité vous guideront tout au long du processus de reprise, en vous fournissant du soutien et des solutions pour atténuer l'impact de tout cyberincident. Et profitez de l'accès à des services proactifs, tels que la surveillance des médias sociaux et du Web caché, ainsi que des conseils personnalisés pour renforcer vos défenses numériques.



Assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi

L'assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi couvre les frais de défense et les dommages liés à diverses réclamations en matière d'emploi, y compris les allégations de licenciement abusif, de discrimination, de harcèlement sur le lieu de travail et de représailles.



Le forfait de services juridiques

Les membres ont accès à une gamme de services, y compris une ligne d'assistance juridique téléphonique, une bibliothèque en ligne de modèles de documents, des avocats qui sont à leur disposition pour examiner des documents juridiques simples ou rédiger une lettre en leur nom. Les membres peuvent également avoir accès à des experts pour obtenir du soutien émotionnel, du soutien en cas de vol d'identité et une assistance en matière de ressources humaines.



Des solutions juridiques personnelles et/ou des solutions juridiques d'entreprise.

Une police d'assurance **frais juridiques personnelles** vous permet de défendre ou de faire valoir vos droits, vous donnant une plus grande confiance lorsque vous êtes confronté à un problème juridique sans avoir à vous soucier de ses répercussions sur les finances de votre famille. Une police d'assurance **frais juridiques des entreprises** vous protège dans un large éventail de situations, vous aidant à économiser temps et argent, tout en vous assurant que vos risques juridiques sont bien gérés.



Couverture accident 24 heures sur 24

Cette couverture prévoit le versement d'une somme forfaitaire en cas de perte ou de décès à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente à la suite d'une blessure accidentelle.



Assurance maladie grave

Cette assurance permet de couvrir les frais liés à une maladie grave tels qu'un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral. Si l'une des 30 maladies couvertes est diagnostiquée, la police prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable qui vous permet de vous concentrer sur votre santé et votre bien-être sans avoir à vous soucier des charges financières.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veillez vous adresser à l'ACTRM pour souscrire une assurance responsabilité professionnelle individuelle. Pour toute autre couverture, veuillez contacter BMS.

Association canadienne des technologues en radiation médicale

1-800-463-9729

info@camrt.ca

BMS Canada Servies de Risques Ltée (BMS)

1-855-318-6558

camrt.insurance@bmsgroup.com

www.camrt.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

bms.